



Lettre du SIPOM

Avril 2025

N°59

Bon appétit



Quel avenir pour la planète ? Trions !





Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, le SIPOM s'est engagé depuis de nombreuses années à promouvoir toutes les actions qui aboutissent à une réduction de la quantité de déchets.

La réparation et l'achat de seconde main sont des pratiques essentielles pour réduire sa production de déchets et promouvoir une consommation plus durable.

En réparant des objets au lieu de les jeter, on prolonge leur durée de vie et on évite trop d'apport en déchèterie ou, pire encore, qu'ils finissent dans les décharges. De même, acheter des articles d'occasion permet de donner une nouvelle vie à des produits qui auraient autrement été abandonnés. La réparation et la seconde main s'inscrivent aussi dans une logique d'économie circulaire, où les ressources sont réutilisées et recyclées, minimisant ainsi l'extraction de nouvelles matières premières. Cela permet également de réaliser des économies tout en faisant un geste pour l'environnement.

Que pouvons-nous faire ?

1. Avoir une consommation responsable : prendre conscience des impacts environnementaux de nos choix de consommation, réfléchir avant d'acheter, privilégier des options durables
2. Soutenir l'économie locale : Les ateliers de réparation et les boutiques de seconde main sont souvent des entreprises ou associations locales. En les soutenant, on contribue à l'économie de sa communauté.
3. Être créatif : Réparer un objet ou le transformer peut donner lieu à des créations uniques et personnalisées.

En somme, la réparation et la seconde main sont des actions simples mais puissantes qui contribuent à un mode de vie plus durable et respectueux de notre planète. C'est encore dans cet esprit que le SIPOM agit à son niveau en organisant un troc par mois dans ses locaux, cela permet à tout un chacun d'avoir accès à des objets de seconde main.

Du mobilier de seconde main pour la salle de réunion du Sipom !

Pour le renouvellement de notre mobilier, nous avons fait le choix d'acheter du mobilier de seconde main.

Les nouvelles chaises du Sipom ont eu une première vie et ont connu bien des aventures au sein des sites administratifs et de compétition des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Les bureaux, le village olympique ont été le théâtre de leur première vie.

Aujourd'hui, ces nouvelles chaises commencent une nouvelle vie dans notre salle de réunion au Sipom.

En achetant du mobilier issu des jeux de Paris 2024, nous nous inscrivons dans une démarche d'économie circulaire.



REUTILISER

ce qui peut avoir une seconde vie.



RECYCLER

C'est le minimum quand nous avons produit des déchets.



REDUIRE

Acheter moins et mieux.
Prendre soin de ses affaires.



Reboost Refashion

Des vêtements, des chaussures, du linge de maison, qui dormaient dans les placards, troués, tachés ou même trop petits et qui ne finiront pas à la poubelle, mais seront réemployés ou recyclés par les acteurs associatifs du secteur.

Des écoles, administrations et entreprises implantées sur le territoire ont choisi de relever le défi proposé par le Sipom de Revel, qui vise à sensibiliser le plus grand nombre au don et au recyclage...

De nouveaux canaux de collecte pour faciliter le geste de tri !

Déjà 350 Kg de vêtements, chaussures, linge de maison en quelque mois pour les écoles, 400 kg pour les entreprises participantes et 1062 Kg pour la collecte événementielle en mairie.

On ne lâche rien !

Ayez les bons réflexes !



Vêtements

Linge

Chaussures

Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront majoritairement reportés ou recyclés.



Pour plus d'informations sur la 2^e vie de vos textiles déposés, rendez-vous sur www.refashion.fr/citoyen

Les consignes à suivre

Vous pouvez déposer



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)

Même usés, ils seront valorisés à plus de 99%
MERCI



Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés



Que deviennent vos dons ?

Que deviennent mes vêtements une fois que je les ai déposés dans les bornes de collecte ou donnés à une association ? Après avoir déposé vos vêtements, linge et chaussures dans un point de collecte spécifique (une colonne blanche dans la rue, une antenne d'association, un magasin ou lors d'une collecte événementielle), ces derniers seront transportés dans un centre de tri à côté de Mazamet. La majorité d'entre eux est issue de l'Economie Sociale et Solidaire. C'est ici

que se joue l'avenir de vos vêtements. 60% des produits triés peuvent être réutilisés en l'état et seront revendus dans des friperies ou des boutiques solidaires en France (10%), en Europe ou à l'international (90%) en fonction des besoins de chacun des marchés.

Les 40% restants sont des vêtements ou chaussures non réutilisables car trop usés, abimés ou qui ne répondent pas aux besoins du marché international de la fripe. Ils sont donc revalorisés autrement. 32.5% sont recyclés en isolants pour le bâtiment, découpés en chiffons d'essuyage ou encore transformés en nouvelles fibres textiles. 8.3% sont transformés en énergie et seule une infime part (0.15%) est incinérée sans valorisation.

Venez apprendre à réparer votre petit électroménager, recoudre un vêtement abîmé, entretenir votre vélo, ...

Atelier Répar'tout à Revel
le 1^{er} mardi de chaque mois de 18h à 20h à la maison Monique Culié

TOUS LES 1ER MARDIS DU MOIS
DE 18 H À 20 H



ATELIERS REPAR'TOUT

Atelier Répar'tout à Sorèze
le 3^{ème} samedi de chaque mois de 15h à 18h à l'espace de lien social

A PROPOS DE NOUS

La Recyclante est une recyclerie associative qui propose un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, à travers une activité économique éco-responsable : la collecte, la valorisation et la vente d'objets qui étaient destinés à la déchetterie.

Issue de l'économie solidaire et acteur du développement local, La Recyclante répond à un réel besoin du Territoire du Lauragais, aussi bien au niveau du bassin d'emploi que du traitement des déchets et de la sensibilisation à l'environnement.



LA RECYCLANTE RECYLERIE LAURAGAISE STRUCTURE D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

CONTACTEZ NOUS
La Recyclante
1, avenue des sports 31468 CARAMAN
05 34 65 35 27
atelier@larecyclante.lauragaise.fr



VEZ APPRENDRE À RÉPARER VOS OBJETS

À LA MAISON MONIQUE CULIÉ
2 BD JEAN JAURÈS À REVEL

ATELIER REPAR'TOUT
3^{ème} samedi de chaque mois à Sorèze !

de 15h à 18h
À L'ESPACE DE LIEN SOCIAL
7 RUE DES ÉCOLES

Venez apprendre à réparer vos objets

Ateliers gratuits & ouverts à tous



BRICOLAGE ET PETITS TRAVAUX À DOMICILE

NOUS POUVONS LE FAIRE POUR VOUS !

- Entretien : Nettoyage de terrasse
- Jardinage : Ramassage des feuilles, Nettoyage piscine/mare, Enlèvement des déchets verts, Rangement du bois de chauffage, etc.
- Peinture : Petits travaux de peinture
- Main d'œuvre : Débaras (en fonction de nos possibilités), Petit déménagement, etc., Aide à la mobilité (Courses, déplacements)
- Bricolage : Montage/démontage de meubles, Changement d'une ampoule, Pose de tringle à rideau, étagère, miroir

Et autres petits travaux du quotidien

LA RECYCLANTE
CONTACT ☎ 05 34 65 35 27
DEVIS 📧 tarecyclante.et@gmail.com




Atelier Repair café à Sainte Foy d'Aigrefeuille
Pochaines dates :

- Samedi 24 mai 2025
- Samedi 14 juin 2025 de 9h à 12h à la salle des associations.

Réduire ses déchets ...
Pourquoi pas les vêtements de seconde main.

Vente de vêtements d'occasion
tous les premiers samedis de chaque mois de 14h à 17h

PETITS PRIX!



Association Saint Vincent de Paul
La Mijoule
81110 Dourgne



17, avenue de Vaudreuille
31250 Revel
Collecte et dons de vêtements aux personnes dans le besoin

REPAIR CAFE
Jeter ? Pas question !



Les consignes de tri

Tous les emballages se trient **en vrac** dans le bac jaune. Vous pouvez obtenir un cabas de tri et verre auprès du Sipom ou dans votre mairie.



STOP aux imbriqués !

Pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de se rappeler qu'une fois vidés, les emballages, sont à déposer dans la poubelle jaune **en vrac**, **séparés les uns des autres**



Dans le bac jaune je dépose les petits cartons **pliés** ! Les plus gros cartons doivent être déposés en **déchèterie**.

Le verre



Mieux trier le verre pour mieux le recycler

Bouteilles, bocaux, pots, flacons...

Le compostage



Trois bonnes raisons de composter :



Réduire le volume de la poubelle.



Fabriquer un engrais 100 % naturel.



Réduire les transports pour pour moins de gaz à effet de serre.

Pensez à réserver votre composteur auprès du SIPOM pour valoriser vos déchets alimentaires, obtenir du bon compost pour vos plantations et réduire vos ordures ménagères.

www.sipom.fr

05.62.71.22.83

Les déchets du bâtiment pour les particuliers et les professionnels

Pour les professionnels, la REP (Responsabilité Élargie du Producteur) s'organise pas à pas. Selon ce principe, les producteurs, c'est-à-dire les personnes qui mettent sur le marché certains produits, peuvent être rendus responsables du financement ou de l'organisation de la prévention et de la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie. Les filières REP constituent une application du principe pollueur-payeur.

La loi AGEC, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, a prévu la mise en place d'une nouvelle filière REP pour les produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) afin de développer la collecte et la valorisation des déchets générés lors des opérations de déconstruction et de rénovation des bâtiments.



Pour les professionnels, dans le Lauragais, quelques entreprises accueillent différents types de déchets : CMN Dourgne, CCL Caraman et Revel, SECAM St Amancet, Cemex Sorèze, Comptoir des Bois Sorèze, Point P Revel, SEPS Revel. Pour connaître les horaires et les déchets acceptés : dirigez-vous sur le site de l'organisme coordonnateur agréé (OCA) : <https://oca-batiment.org/reseau-points-de-collecte/>



Pour les particuliers, l'accès en déchèterie est gratuit et vous pouvez déposer les pots de peinture, les solvants, les plaques de placo, la laine de verre..etc



Les déchets du bâtiment ne doivent pas être déposés dans les bacs à couvercle vert ni jaune.

Agenda des collectes

MAI 2025							
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	
			×	→	✓	3	4
5	6	7	×	→	✓	10	11
12	13	14	15		16	17	18
19	20	21	22		23	24	25
26	27	28	×	→	✓	31	

JUIN 2025							
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	
						1	
2	3	4	5	6	7	8	
×	→	✓	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30							

JUILLET 2025							
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	
	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
×	→	✓	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				



Les collectes prévues un jour férié,
sont déplacées au lendemain.



SIPOM - 19 Avenue Marie Curie - 31250 REVEL
Ouverture des bureaux
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h
à 15h30
Tél. 05 62 71 22 83

Les déchèteries sont
gratuites pour les
particuliers

Caraman : mardi au samedi
Puylaurens : mardi, jeudi,
samedi
Revel : lundi au samedi
9h à 12h / 14h à 17h50